Clin d'œil

Le magazine de la Ville de Plabennec

War araog atao - En avant toujours

N° 16 - Novembre 2024

Logements pour tous
Trouver le bon équilibre

Ville de Plabennec

VOTRE VILLE EN ACTION

La Ville installe 622 panneaux photovoltaïques

VOTRE VILLE EN ACTION

Av. Saint-Joseph : des travaux pour plus de sécurité

VIE ASSOCIATIVE

Une belle dynamique associative

FOCUS

10 ans de sport dès le plus jeune âge

4 - 13 **Votre ville en action**
- Une énergie locale et décarbonée
- Avenue Saint-Joseph : circulation partagée
- Nouvelle voirie à Penhoat
- Interventions techniques à l'école du Lac
- Plabennec finance le "savoir nager"
- Grandes manoeuvres au complexe sportif
- Les missions du policier municipal
- Une rentrée olympique pour ces CM1 !
- Le succès des voyages seniors du CCAS
- Bourse BAFA : le coup de pouce de la Ville
- Un projet inclusif au restaurant scolaire
- Parcourez le circuit des vergers !
- Accès aux soins : mutuelle communale
- Locaux adaptés : double inauguration
- Le Gaming Day fidélise son public
- Plabennec à l'heure des JO 2024

14 - 15 **Vie associative**
- Une belle dynamique associative

16 - 20 **Grand angle**
- Logement : agir face aux contraintes

21 - 22 **Focus**
- Le lavoir de la Gare remis en valeur
- Les 10 ans du "Développement sport"

23 **Points de vue**

Les idées ne manquent pas !

Le *Clin d'œil* est une véritable rétrospective sur les événements passés et ceux à venir, sur Plabennec. Lorsque le comité de rédaction se réunit pour préparer un nouveau numéro du magazine, l'équipe n'est jamais en manque de sujets, grâce aux multiples actions menées par la Ville et aux nombreuses initiatives des Plabennecois...

J'en profite pour mettre en lumière nos relecteurs. Quelques jours avant de passer sous les rotatives, le magazine passe d'abord sous l'oeil acéré de nos experts de l'orthographe et de la grammaire. Un travail de fourmi qui permet de faire les derniers ajustements, autant sur la forme que sur le fond. Un grand merci à cette petite équipe affûtée qui ne laisse rien passer. Bonne lecture à tous !

Anne-Thérèse Roudaut
Adjointe à la communication

Directeur de publication : Marie-Annick Créac'hcadec.
Rédacteurs en chef : Anne-Thérèse Roudaut et Anthony Gonzalez.
Comité de rédaction : Hélène Kérandel, Isabelle Leheutre, Sylvie Richoux, Bruno Perrot, Jean-Michel Lallonder, Steven Madec. Carole Le Hir, Laure Le Corre et Christine Castel.
Mise en page : Anthony Gonzalez.
Relecture : Yveline Le Floc'h, Anne-Sophie Madec, Danielle Quéré et Marion Perhirin.
Crédits photographiques : Ville de Plabennec, Panoramic Bretagne pour Eurovia (vue aérienne de l'avenue Saint-Joseph), Pixabay, école du Lac, Hélène Couvidou - *Grinette* (plan du circuit des vergers), Santez Anna Lanorven, Stade Plabennecois Football, Club de dessin peinture et sculpture de Plabennec, Palet Plab, Festy Plab, Pays des Abers, IGN, Arnaud Kermarrec-Tortorici (visuel du Champ de Foire), Freepik.
Impression et façonnage : ESAT Les Genêts d'Or, Plabennec.
Édité à 4.600 exemplaires sur un papier recyclé.

FSC www.fsc.org RECYCLÉ Fabriqué à partir de matériaux recyclés FSC® C006327

Agir pour l'avenir de Plabennec

Dans le dernier *Clin d'Oeil,* sorti en mai, nous évoquions les réalisations effectuées par l'équipe municipale depuis 2020 et les projets à venir sur la commune. Ces derniers mois, la municipalité a gardé le rythme et poursuivi son action au service des Plabennecois. Ce nouveau numéro revient sur les travaux d'avenir entrepris afin d'améliorer le cadre de vie. C'est le cas notamment au complexe sportif où la Ville a installé 622 panneaux photovoltaïques. Une ambition forte pour rendre Plabennec plus autonome sur le plan énergétique avec une production en autoconsommation locale et décarbonée.

Cette stratégie répond au plan de rénovation énergétique des bâtiments communaux engagé afin de supprimer les passoires thermiques. La rénovation de la salle Marcel Bouguen et la création de l'Espace Louis Coz confirment cette volonté politique durable sur le plan environnemental et qui est bénéfique pour les finances de la commune. Dans ce magazine, nous vous proposons également un détour par l'avenue Saint-Joseph qui a fait l'objet d'une importante réfection cet été. Il était indispensable de sécuriser cette avenue, principalement lors des déplacements des 461 élèves du collège Saint-Joseph. La circulation est désormais plus apaisée et cet axe est passé à 20 km/h pour tous les véhicules motorisés. Toujours sur les grands projets, il y a eu cet été la déconstruction de la salle Kerveguen, la salle de sport historique de Plabennec. Après 52 ans de bons et loyaux services, elle laissera place, à moyen terme, à un pôle sportif mutualisable adapté aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

Le "grand angle" de ce 16ème *Clin d'Oeil* est consacré à la thématique du logement. En tant que vice-présidente au Pays des Abers en charge de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat, je constate à quel point ce sujet est crucial pour l'avenir de notre territoire. Que ce soit au niveau communal ou intercommunal, nous mettons en oeuvre des dispositifs favorisant l'accès au logement pour tous. Pour ce qui est de Plabennec, nous veillons à accompagner des programmes immobiliers variés, permettant de densifier tout en respectant l'esprit de Plabennec et la réglementation en vigueur.

Dans ces pages, nous revenons pêle-mêle sur le succès des voyages seniors proposés par le CCAS, sur les 10 ans du "Développement sport" à destination des plus jeunes ou encore sur un projet inclusif au restaurant scolaire en partenariat avec le Dispositif Inclusif médico-éducatif (ex-IME). A noter également le choix de la municipalité de financer le "savoir nager" pour les élèves des trois écoles de Plabennec (écoles du Lac, Sainte Anne et Diwan).

Enfin, nous vous proposons de découvrir le circuit des vergers autour du centre-ville. Une boucle pédestre de quatre kilomètres, au départ de l'Espace Louis Coz, passant par cinq zones fruitières. Ce parcours, homologué par le Département, a été réalisé en collaboration avec l'association Avalou Plabenneg. Au fll de cette déambulation pédagogique, vous découvrirez la pomme sous toutes ses facettes, la richesse du patrimoine naturel et ces vergers plantés sur des parcelles municipales. Bonne balade !

Marie-Annick Créac'hcadec
Maire de Plabennec

Les 34 panneaux photovoltaïques sur la salle René Le Bras.

Une énergie locale et décarbonée

En 2024, la Ville a installé 622 panneaux photovoltaïques sur les toitures de la salle René Le Bras et de la salle de tennis. Objectif : produire de l'électricité en autoconsommation et ainsi augmenter la part d'autonomie de la commune sur le plan énergétique. Cette stratégie globale d'optimisation du parc immobilier municipal comprend aussi la rénovation des bâtiments. Une politique publique nécessaire dont les effets commencent déjà à se faire sentir. Selon les données d'Energence, l'Agence Énergie - Climat du Pays de Brest, Plabennec a déjà réduit sa consommation en 2023.

Travaux avant la pose des 588 panneaux sur la salle de tennis.

Un projet d'ampleur

Débutés en mai dernier, les travaux à la salle de tennis ont commencé par le renforcement de la charpente. Une fois cette étape concrétisée, une nouvelle toiture de 1 300 m², en bac acier isolé, a été posée. Plus résistante, elle bénéficie d'un confort thermique optimal. Ce renforcement était indispensable pour que l'armature supporte les 588 panneaux et leurs treize tonnes ! L'installation est prévue pour la fin de l'année 2024. Cette démarche d'avenir vise à produire de l'électricité en autoconsommation partagée pour alimenter la salle de tennis, le dojo des Arts martiaux et l'école publique. Le surplus d'électricité sera revendu à EDF.

Une proposition cohérente à la salle René Le Bras.

Du côté de la salle René Le Bras, 34 panneaux photovoltaïques ont été installés pour remplacer des panneaux solaires. Ces derniers permettaient de chauffer l'eau mais de façon peu efficiente en raison de la non-activité des vestiaires en été. La nouvelle solution produit de l'électricité toute l'année, comme c'est désormais le cas à la salle de tennis, et va permettre d'alimenter une pompe à chaleur récemment mise en place, en remplacement d'une chaudière à gaz. Ce changement d'équipement va réduire l'empreinte carbone de la Ville tout en produisant de l'électricité de façon plus régulière.

Nouvelle pompe à chaleur, salle René Le Bras.

La consommation énergétique totale de la commune a baissé de **11%**

Les émissions de gaz à effet de serre de la commune ont diminué de **15%**

(en 2023 par rapport à 2022 - Ener'gence)

Avenue Saint-Joseph : circulation partagée

Longtemps évoqués, les travaux de sécurisation de l'avenue Saint-Joseph se sont achevés à la rentrée après une phase d'expérimentation. La municipalité a finalisé cette réfection essentielle pour faciliter les déplacements aux abords du collège Saint-Joseph en prenant en considération les remarques des riverains. Chaque jour de semaine, pendant deux fois 45 minutes, l'avenue s'adapte aux flux des élèves.

Réalisation d'un quai bus près de l'entrée du collège (à gauche) et élargissement du trottoir. Cette réduction volontaire de la chaussée permet de faire ralentir les véhicules dans cette zone partagée

Sécuriser les déplacements

Aux horaires d'arrivée et de départ des cars scolaires, la circulation s'effectue uniquement dans le sens de la descente (de la rue Marcel Bouguen à la rue des 3 Frères Le Jeune). Cela représente deux fois 45 minutes les jours de semaine : le matin, de 8h15 à 9h, et en fin d'après-midi, de 16h15 à 17h, ainsi que le mercredi de 12h à 12h45. Cette solution fluidifie la circulation et protège les élèves. Le reste de la journée, la rue est accessible en double sens, comme c'était déjà le cas auparavant. La réalisation d'un quai bus permet de faire le chargement de trois cars en simultané quand cinq autres cars sont garés en attente. Enfin, une bande de trois mètres de large, entre le collège et la chaussée, est aujourd'hui dévolue à la circulation des piétons et des cyclistes.

Une zone partagée à 20 km/h

L'avenue Saint-Joseph est désormais une « zone de circulation partagée » accessible à tous les véhicules (voiture, vélo, bus...) et où les piétons sont prioritaires. La vitesse est abaissée à 20 km/h pour les véhicules motorisés. Cela permet de favoriser les activités urbaines et la mixité des usages sans pour autant s'affranchir du trafic motorisé. Rappelons que le code de la route stipule qu'en cas de refus de priorité aux piétons, tout contrevenant s'expose à une amende de 135€ et à la perte de 6 points sur le permis de conduire. Dans une zone comme celle-ci, plus que jamais, la prudence, l'attention et le respect mutuel sont l'assurance de déplacements plus sereins pour tous. Cette zone d'échanges est aussi une manière de redonner toute sa place au vélo. Une évidence pour cette artère historique se situant sur le tracé de la véloroute des Abers. Jadis, une ligne de chemin de fer traversait cette grande voie qui permet aujourd'hui de relier plusieurs quartiers plus facilement.

Rue de Penhoat.

Nouvelle voirie à Penhoat

Limitrophe des communes de Gouesnou et Plabennec, la rue de Penhoat est un axe utilisé par les réseaux de transports en commun de la Région et de la Métropole. Cette voie, traversée quotidiennement en semaine par environ 8 000 véhicules, a reçu un nouvel enrobé sur la partie qui mène au giratoire sur l'axe Brest-Plabennec. Concernant la rue Gustave Eiffel, la reprise de la voirie s'est faite principalement sur la partie résidentielle. Tous les ans, la commune consacre 400 000 € à la remise en état de la voirie rurale et urbaine.

Interventions techniques à l'école du Lac

Afin d'offrir de meilleures conditions de travail aux élèves et aux professionnels qui les encadrent, la Ville a lancé d'importants travaux à l'école du Lac. La commune a investi plus de 900 000€ pour moderniser le groupe scolaire depuis 2020. Sur le dernier semestre 2024, plusieurs chantiers ont eu lieu, notamment pour améliorer le système de chauffage.

Comme chaque année, la Ville se mobilise à l'école publique sur la période estivale. Un moment propice pour intervenir sans impacter la vie de l'établissement. Que ce soient des agents municipaux ou des prestataires missionnés par la commune, ils sont nombreux à se presser autour de l'école pour remettre en état ce qui doit l'être. Une partie de la toiture a été refaite et les façades, côté cour, ont été repeintes. L'ensemble du système de chauffage de l'établissement a été repensé avec la pose de nouveaux radiateurs basse consommation et la mise en place d'un pilotage centralisé à distance. Diverses actions ont également été menées dans les locaux sur l'électricité, la plomberie et les huisseries. A noter qu'un plan de remplacement des fenêtres a eu lieu à la Toussaint. En maternelle, les plus petits auront bientôt un préau. Un abri attendu par le corps enseignant qui facilitera l'organisation du temps de récréation. La construction du préau a débuté au dernier trimestre 2024.

Plabennec finance le « savoir nager »

L'apprentissage de la natation fait partie de l'offre de base pour les enfants du territoire, la place du littoral étant prépondérante. C'est pourquoi la Communauté Lesneven - Côte des Légendes et celle du Pays des Abers se sont associées pour réaliser et gérer un pôle aquatique. Ouvert depuis dix ans, il accueille les élèves de Plabennec. Pour accompagner cette discipline, la Ville a fait le choix de soutenir financièrement le coût des séances de natation.

Les élèves des trois écoles de Plabennec (écoles du Lac, Sainte Anne et Diwan) pratiquent la natation au Spadium Abers-Lesneven. Le transport jusqu'à Lesneven est assuré par la Communauté de communes du Pays des Abers. En revanche, jusqu'à récemment, c'était aux familles et/ou aux associations de parents d'élèves de financer l'entrée à la piscine. Après échanges avec les différents représentants des établissements scolaires concernés, la municipalité a fait le choix de soutenir cette activité sportive. Une décision politique assumée car le financement par les communes des activités sportives des scolaires n'est pas une obligation. Désormais, la Ville finance pour tous les élèves de CP et CE1, dix séances de piscine par an. Moyen de prévention contre les noyades, ces séances favorisent aussi l'égalité des chances en proposant à tous les élèves un accès à une activité bénéfique pour la santé.

Grandes manoeuvres au complexe sportif

La salle de sport historique de Plabennec a été déconstruite cet été. Dans un futur proche, elle laissera place à un nouveau bâtiment moderne, plus facilement mutualisable et plus économe en énergie. Ce grand projet s'intègre dans le plan engagé par la municipalité pour réhabiliter les équipements communaux et les rendre plus accessibles et mieux adaptés aux enjeux d'aujourd'hui. A l'image de ce qui a été fait ces derniers mois à la salle Marcel Bouguen et, auparavant, à l'Espace Louis Coz.

Le renouveau de la salle Kerveguen

Après 52 ans de bons et loyaux services, la salle de sport historique de Plabennec n'est plus. Il aura fallu à peine un mois pour faire place nette. En attendant, cet espace libéré d'une surface de 2 530 m² sera enherbé. Le parking attenant est toujours accessible au public. Pour la future salle, l'Office Municipal des Sports (OMS) est associé dans la définition des besoins. Toutes les associations concernées échangent dans cette instance avec des représentants de la municipalité. Côté technique, la Ville a désigné un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO). Son rôle est d'accompagner la collectivité, que ce soit dans le choix de l'architecte ou lors des différentes phases techniques de cette construction.

Des blocs modulaires pour assurer la transition

La disparition de la salle impacte la vie de plusieurs associations. Certaines doivent pratiquer temporairement dans d'autres locaux. Pour le Stade Plabennecois Football, la Ville a mis à sa disposition six bâtiments modulaires qui servent de bureaux et de vestiaires. Cet investissement permet au club de poursuivre ses activités. Cette configuration provisoire devrait durer jusqu'à l'ouverture de la future salle.

Les missions du policier municipal

A Plabennec, la police municipale compte un agent. Agréé par le procureur de la République et le préfet, assermenté auprès du tribunal judiciaire, il agit sous l'autorité du Maire en matière de tranquillité et de sécurité publiques. Le policier travaille à établir une relation de confiance avec la population par la prévention et la répression des infractions dans l'espace public tout en assurant une lutte contre les incivilités du quotidien.

Depuis septembre, Jérôme est le nouveau policier municipal de Plabennec. Recruté suite au départ en retraire de Pascal, son prédécesseur, il a en charge ce que l'on nomme de façon assez générale "la tranquillité publique". Ses actions sont multiples. Il assure la prévention au contact de la population, mais peut aussi être amené à sanctionner en verbalisant les infractions et les délits. Agent de proximité, il veille au "bon ordre" et à la sécurité des personnes et des biens. Le policier supervise aussi l'organisation des événements sur la voie publique et se met en lien avec les autres autorités locales (gendarmerie, polices municipales alentours, SDIS, préfecture...). Sur le volet de la police administrative, son rôle est de veiller au respect des arrêtés municipaux et préfectoraux, temporaires ou permanents (travaux, déménagements, stationnement, circulation, marchés...). Il est chargé d'appliquer la réglementation relative aux animaux errants et / ou dangereux. La police de l'environnement (lutte contre les dépôts sauvages, nuisances...) et la police de l'urbanisme font partie de ses missions. Jérôme entend faire preuve de compréhension mais aussi de fermeté quand cela est nécessaire. Adepte du dialogue et homme de terrain, il souhaite être "au plus près de la population" pour assurer ses missons au service des Plabennecois.

Une rentrée olympique pour ces CM1 !

Début septembre, 25 élèves de CM1 de l'école du Lac ont pris la direction de Paris pour assister à Bercy à deux matchs de basket fauteuil féminin (Angleterre - Japon et Allemagne - Espagne), lors des Jeux paralympiques. Les élèves et leur enseignante Gwenaëlle Pouliquen ont assisté aux exploits de ces athlètes qui pratiquent leur discipline au plus haut niveau.

Dans le cadre du projet national *« Ma classe aux Jeux »*, des places ont été attribuées par le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Education nationale aux établissements scolaires labellisés « Génération 2024 ». C'était le cas de l'école du Lac, dont les élèves ont ainsi pu vivre cette expérience hors norme. L'ambiance, les performances et le voyage à Paris - une première pour une partie d'entre eux - ont rendu cet événement inoubliable. Les jeunes spectateurs ont notamment constaté que les règles du basket fauteuil étaient identiques à celles du basket valide.

L'enseignante, Gwenaëlle Pouliquen, souligne l'intérêt pédagogique de ce périple qui va servir de sujet d'échanges dans plusieurs matières, du français aux mathématiques. L'école publique tient à remercier l'investissement de l'ensemble des partenaires qui ont participé au financement de ce projet : l'Etat, la Ville de Plabennec, l'Association de Parents d'Elèves (APE) de l'école du Lac et l'USEP (Union Sportive pour les écoles publiques). A la fin de cette grande aventure, chaque élève est rentré avec des souvenirs plein la tête et une *Phryge,* offerte par l'APE. Cette fameuse mascotte des JO, en forme de bonnet phrygien, a accompagné le groupe dans cet aller-retour furtif entre Plabennec et Paris.

Le succès des voyages seniors du CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Plabennec développe des actions pour les seniors visant notamment à maintenir et à renforcer les liens sociaux, mais aussi et surtout à rompre l'isolement. Dans cette perspective, le CCAS poursuit son partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV) qui a pour objet d'aider les personnes de plus de soixante ans à partir en vacances, en proposant des séjours en groupe qui sont souvent mieux adaptés et plus abordables financièrement.

Une parenthèse et des activités variées

Ce programme de l'ANCV facilite l'accès aux vacances pour les seniors en leur offrant des moments de détente, de découverte, de partage et de convivialité avec des tarifs raisonnés. Les séjours sont proposés selon une formule tout compris avec transport, sur une durée de 8 jours / 7 nuits en pension complète en chambre double à partager ou en chambre individuelle (avec un supplément). Au programme, au moins une journée d'excursion, des animations tous les soirs et des activités quotidiennes variées au sein et hors de l'équipement touristique. Ces activités permettent de créer du lien social et de rompre avec le quotidien : sortie à la découverte du patrimoine des régions, activités sportives (aquagym, yoga, randonnée...) et ludiques (dégustations de spécialités locales...), soirées animées (karaoké, soirée dansante...). Une vraie parenthèse qui change du quotidien !

Cabane de pêcheur sur l'île d'Oléron - (voyage de 2023).

Des voyages pour les 60 ans et plus

Les voyages seniors s'adressent aux personnes de 60 ans et plus au moment du séjour (retraitées ou sans activité professionnelle). Les personnes rattachées au foyer fiscal du bénéficiaire ainsi que les enfants handicapés et les proches-aidants peuvent aussi se joindre au séjour. Pour les personnes en situation de handicap, l'accès à ce dispositif est ouvert dès 55 ans.

Sans condition de revenu...

Une réunion d'information est organisée tous les ans, en mai au CCAS, pour présenter le séjour retenu et son programme. Les tarifs sont établis en fonction d'une grille de revenus, ce qui permet à tous d'y participer.

A l'issue de la réunion, le CCAS prend les préinscriptions pour 30 participants de Plabennec et hors commune. Cette année, le séjour a eu lieu du 5 au 12 octobre à Trégastel au Castel Saint Anne pendant la *Semaine Bleue*, semaine nationale des retraités et des personnes âgées. Ces dernières années, plusieurs destinations ont été visitées : Moëlan-sur-Mer, Préfailles, l'île de Noirmoutier, l'île d'Oléron, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la Palmyre ou encore Piriac-sur-Mer. Ces destinations côtières sont souvent appréciées des participants, une occasion de prendre un vivifiant bol d'air avant l'arrivée de l'hiver.

Le groupe en voyage à Trégastel en octobre 2024.

Bourse BAFA : le coup de pouce de la Ville

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) est un diplôme non professionnel accessible dès 16 ans. Il prépare à exercer des fonctions d'animation en centre de loisirs. La formation comprend trois temps : une session de formation initiale pour acquérir les notions de base de l'animation, un stage pratique dans une structure et une session d'approfondissement. La durée de la formation ne peut excéder 30 mois. Chaque année, la Ville accompagne financièrement trois jeunes Plabennecois dans l'obtention de leur BAFA.

Plusieurs organismes dispensent cette formation dont le coût avoisine les 1 000 €, une somme significative qui peut peser lourdement dans le budget des familles. Dans le cadre de sa politique enfance - jeunesse, la Ville a fait le choix, depuis plusieurs années déjà, d'accompagner tous les ans trois jeunes Plabennecois, en finançant 50% du coût de leur formation. Le jeune qui bénéficie de cette bourse BAFA a la garantie d'effectuer son stage pratique au sein de l'accueil de loisirs municipal *Am Stram Gram*. Les postulants qui n'auraient pas obtenu de bourse et qui néanmoins s'inscriraient dans une formation, peuvent également effectuer leur stage pratique au sein de l'accueil de loisirs de Plabennec. Chaque année, un jury se réunit courant janvier afin d'attribuer les trois bourses annuelles. Les candidats doivent compléter un dossier. Le jury est sensible à la motivation du jeune ainsi qu'aux difficultés financières rencontrées par sa famille le cas échéant.

Le dossier de candidature est à transmettre, complété, en mairie à l'accueil, à l'Anim'ados ou par mail (animation.jeunesse@plabennec.fr) avant le vendredi 27 décembre 2024.
Il est disponible en ligne : **www.ville-plabennec.fr/jeunesse/adolescence**

Un projet inclusif au restaurant scolaire

Depuis février, un projet inclusif a vu le jour au sein du service de restauration scolaire de l'école du Lac. Il s'inscrit dans le cadre d'une démarche partenariale déjà engagée entre le DIME (Dispositif Inclusif Médico-Éducatif, ex-IME) et l'établissement. Une classe délocalisée du DIME est déjà installée à l'école publique permettant aux jeunes élèves de mieux appréhender le handicap.

Nicolas et Sandrine *(agents)*, Laure, Kélissa, Agnès *(DIME, ex-IME)* et Naël.

Sollicités par Agnès Guyader, éducatrice spécialisée du DIME, les agents municipaux du service de restauration, Jean-Jacques Le Goff, Sandrine Carême et Nicolas Roux, ont accepté de faire découvrir leur métier, tous les mardis et jeudis, à trois jeunes apprentis de la Section d'Initiation aux Premières Formations Professionnelles (SIPFPro). Ces jeunes, âgés de 14 à 20 ans, sont porteurs de handicap. En intégrant la cuisine municipale, ils développent des compétences professionnelles dans le cadre de leur apprentissage en découvrant différentes tâches. Celles-ci vont de la préparation des repas, à la mise en place du couvert, en passant par le service auprès des élèves ou encore l'entretien des locaux. A l'issue de cette expérience, ils pourront être orientés vers un ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail). Avant leur arrivée au sein du service, les apprentis disposaient déjà de certaines compétences dans le domaine de la restauration collective et de l'hygiène des locaux. Lors d'un repas partagé avec les jeunes fin juin, un bilan de l'action a été dressé. La satisfaction se lisant sur tous les visages, sa reconduction sur l'année scolaire 2024/2025 a donc été décidée par la municipalité et le DIME. Par groupe de trois et par roulement, selon leurs disponibilités, les apprentis se familiarisent aux métiers de la restauration collective tout au long de l'année. En période scolaire, près de 380 repas sont préparés pour les élèves de l'école publique et environ 160 au moment des vacances scolaires. Lors de notre passage au restaurant, fin octobre, ce sont Laure, Kélissa et Naël qui s'occupaient du service pour les enfants de l'accueil de loisirs.

Parcourez le circuit des vergers !

Autour du centre-ville, la municipalité et l'association Avalou Plabenneg ont créé le « circuit des vergers ». Cette boucle pédestre de quatre kilomètres passe par cinq zones fruitières. L'occasion pour les promeneurs de découvrir la richesse du patrimoine naturel et ces vergers plantés sur des parcelles municipales.

Un parcours pédagogique de 4 km

Porté par la Ville, ce projet contribue à valoriser notre territoire en attirant des visiteurs désireux d'en apprendre plus sur le cycle de vie du pommier ou encore sur l'utilité du greffage. Tout au long du trajet, il suffit de suivre le marquage bleu pour s'orienter et aller de verger en verger. Dans chaque verger, un panneau explicatif vous fait découvrir un aspect de la pomme (de la graine à sa consommation). Une partie de la boucle (au niveau du lac) est accessible aux personnes à mobilité réduite. Le circuit des vergers est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Une démarche effectuée avec l'appui de la Direction de l'Aménagement, de l'Agriculture, de l'Eau et de l'Environnement du Département.

L'engagement d'Avalou Plabenneg

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable et de promotion de la biodiversité. Plabennec a la chance d'avoir sur son territoire une des rares associations dédiées à la préservation des variétés locales et anciennes de pommes : Avalou Plabenneg. L'association a joué un rôle essentiel dans la réalisation de ce circuit pédagogique. Avec plus de 200 adhérents et une série d'événements très fréquentés (foire aux greffons, fête de la pomme, ateliers de taille...), Avalou Plabenneg contribue activement à l'éducation environnementale et à la sauvegarde des espèces fruitières menacées de disparition.

Visite commentée, fin octobre, lors de la fête de la pomme.

https://avalouplabenneg.bzh

Accès aux soins : mutuelle communale

La municipalité, en lien avec le CCAS, a signé une convention pour un produit de complémentaire santé, avec deux partenaires d'assurance : Axa et Groupama. Ceci afin de favoriser le retour aux soins pour ceux qui ne disposent pas de complémentaire ou d'alléger le coût des cotisations pour ceux ayant déjà une couverture santé. L'objectif de cette démarche est de réduire les inégalités d'accès aux soins, en apportant un service de proximité et de qualité aux Plabennecois. Chaque administré de la commune peut souscrire ou adhérer à l'offre à tarif négocié, sans questionnaire de santé, ni limite d'âge. Les personnes intéressées peuvent prendre contact pour une étude personnalisée auprès de ces deux agences :

- **Axa**, 120 rue Roland Garros, 29490 Guipavas.
Contact : M. André AURAS - andre.auras@axa.fr - 06 40 90 36 77.

- **Groupama**, agence de Plabennec, Square Pierre Corneille.
Contact : 02 98 40 42 77.

Locaux adaptés : double inauguration

Le jeudi 20 juin 2024, deux rubans tricolores ont été coupés pour l'extension de l'école du Lac et la nouvelle salle Marcel Bouguen en présence d'élus locaux et du Président du Conseil départemental du Finistère, Maël de Calan. Le Département a participé à hauteur de 300 000€ sur ces projets qui répondent aux ambitions de la municipalité de proposer des locaux inclusifs, actuels et plus responsables sur le plan environnemental.

Le Gaming Day fidélise son public

Le 8 juin dernier, plus de 700 adeptes du jeu vidéo ont participé à la 4ème édition de ce rendez-vous désormais bien installé. Un moment de convivialité qui a rassemblé des joueurs et des joueuses de toutes les générations. La prochaine édition aura lieu le samedi 5 juillet. L'entrée est libre et gratuite.

gamingday@plabennec.fr

Plabennec à l'heure des JO 2024

Cet été, la France a vécu au rythme des Jeux Olympiques. Une parenthèse sportive qui a inspiré certains services de la commune. A l'image du pôle Enfance - Jeunesse - Education qui a proposé une édition JO de la Fête de l'Enfance. Aux Espaces verts, à l'initiative de Béatrice Decourt, ce sont les anneaux olympiques qui ont fait leur apparition sur le rond-point de la Gare. Une proposition originale mise en oeuvre par les agents des services techniques avec des plants issus des serres solidaires de Binette & Botanique, la boutique des Genêts d'Or.

Fête de l'Enfance : une édition olympique !

Un événement fédérateur
La douzième Fête de l'Enfance a eu lieu fin mai, ce rendez-vous incontournable, gratuit, à destination des enfants et de leur famille rassemble entre 500 et 1000 visiteurs chaque année. Organisé avec les associations plabennecoises et les agents des services municipaux, ce moment intergénérationnel et convivial est l'occasion de créer du lien entre les familles, les associations et les professionnels.

Une belle dynamique associative

Que ce soit dans le sport, la culture ou encore la préservation du patrimoine, le mois de juin 2024 a été particulièrement animé grâce aux associations plabennecoises. Visites, fêtes populaires, tournois... Rétrospective, non exhaustive, de quelques évènements qui ont marqué ce mois ouvrant la saison estivale...

Le musée de La Forge s'ouvre aux scolaires

Peu avant la trêve estivale, l'association Santez Anna Lanorven a accueilli ses premiers groupes scolaires au musée de la Forge. Des élèves des trois écoles de Plabennec (école du Lac, Sainte-Anne et Diwan) se sont succédés pour découvrir les vieux métiers et le savoir-faire du forgeron. Les jeunes visiteurs ont également fait un détour par le lavoir et la chapelle afin de découvrir ce patrimoine local riche en histoires du passé. Inauguré en septembre 2022, ce musée à dimension culturelle et patrimoniale fait suite à la rénovation de la forge de Lanorven engagée par les bénévoles de l'association. La municipalité a accompagné cette réhabilitation qui permet aujourd'hui d'assurer la transmission de ces gestes d'antan.

Les 90 ans du Stade Plabennecois Football

Le 1er juin, le Stade Plabennecois Football a célébré ses 90 ans. L'occasion de se remémorer les grands moments du club qui a vu le jour en 1934 ! Des animations et des rencontres sportives ont rythmé la journée. Une exposition photo retraçant la vie du Stade Plabennecois Football a été réalisée. Cette belle rétrospective s'est terminée par un repas, la joie d'être ensemble et quelques pas de danse...

Le club de dessin peinture et sculpture fête ses 40 ans !

En juin, le club de dessin peinture et sculpture a fêté ses 40 ans. Une célébration qui a eu lieu lors de son exposition annuelle au Champ de Foire. En partenariat avec plusieurs associations culturelles, le club a proposé diverses animations : fanfare, peinture, ateliers de modelage, lecture de textes... Tout au long de l'année, les 65 enfants et adultes de l'association se retrouvent autour de différentes pratiques artistiques allant du dessin à la peinture en passant par la gravure et la sculpture. Les locaux de l'association sont installés au 2ème étage de l'Espace Louis Coz.

Le tournoi de palet le plus important du Finistère

Après neuf mois de préparation, le 8 juin dernier, le Palet Plab a organisé à Plabennec le plus grand tournoi de palet du département. Un événement familial qui a rassemblé 109 participants le matin et 88 en doublettes l'après-midi. Un succès populaire à dimension régionale. En effet, des palétistes d'Ille-et-Vilaine ont même fait le déplacement. Côté logistique, l'association a mobilisé 50 bénévoles pour encadrer la manifestation et 550 repas ont été servis sur la journée. Enfin, trois groupes de musique locaux, *SteGie* , *Gweno Bret*, *Nozride*, ont animé la soirée. Il se murmure qu'une nouvelle édition serait en préparation pour 2025.

Festy Olympik : médaille d'or de la convivialité

En 2024, année olympique oblige, Festy Plab a transformé son « Festy Tour » en « Festy Olympik ». Cette édition exceptionnelle a eu lieu le 22 juin au complexe sportif de Kerveguen. Au programme : des activités ludiques et sportives à affronter vaillamment par équipe de cinq. Plus de 250 personnes ont participé à cette compétition entre fous rires et glissades. Après un après-midi bien rempli, la journée s'est terminée en musique avec un concert de *Plab en scène*, *Kiplin* et *DJ Loxq*.

Logement : agir face aux contraintes

Programme immobilier à Scaven.

Avec une population croissante, une qualité de vie agréable et une localisation idéale, Plabennec fait face à une tension constante sur le marché immobilier. Une situation que l'on retrouve dans de nombreuses communes périurbaines aux quatre coins du pays. A son niveau, avec les leviers dont elle dispose, en lien étroit avec la Communauté de Communes du Pays des Abers, la municipalité agit pour atténuer les effets de la crise nationale du logement et trouver un équilibre entre l'offre et la demande. Tour d'horizon des actions mises en place afin d'accompagner la dynamique foncière tout en respectant le cadre de vie et la réglementation.

Prendre en compte le contexte local

La commune de Plabennec dispose d'un territoire particulièrement étendu, plus vaste que celui de Brest, cependant l'usage agricole des terres et leur nécessaire préservation limite significativement le développement urbain et notamment celui de l'habitat. Les dispositions d'urbanisme et d'aménagement applicables sur le territoire sont transcrites dans le Plan Local d'Urbanisme intercommunal qui encadre les possibilités d'extension de l'urbanisation et devra prochainement intégrer la trajectoire Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

50,5 km²
Une superficie plus étendue que Brest...

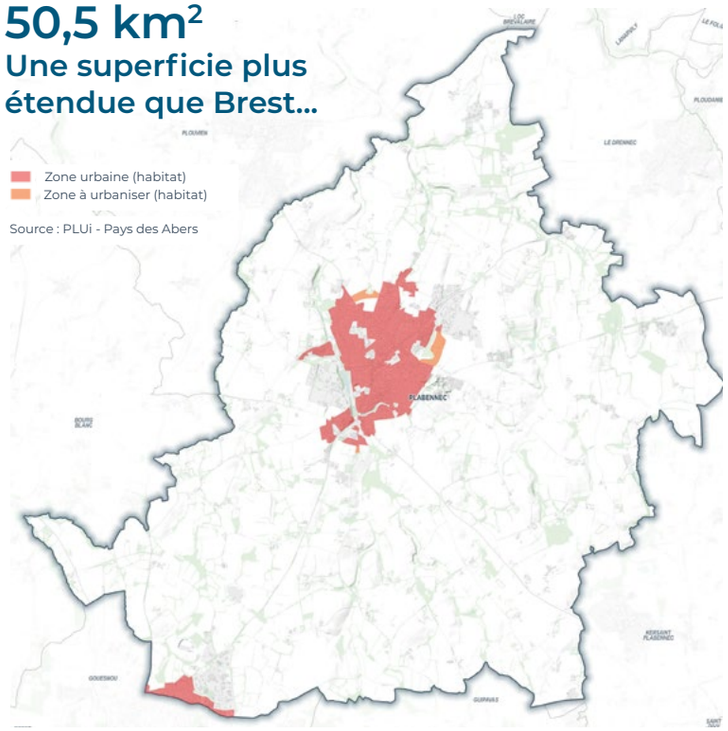

...mais seulement 2,5 km²
urbanisés et urbanisables pour l'habitat, soit 5% de la surface totale de Plabennec.

En chiffres

8 589
Plabennecois

4,7%
de logements vacants à Plabennec alors que la moyenne nationale est à 8,2 %

77%
des ménages sont propriétaires à Plabennec contre 57,2% sur l'ensemble du territoire français

+ de 120
logements en construction

Sources : dernières données disponibles de l'Insee, service urbanisme de Plabennec.

Plusieurs questions se posent alors. Comment concilier la croissance urbaine avec la préservation des espaces naturels et agricoles ? Comment créer de nouveaux logements quand il manque des terrains constructibles ? Comment faire en sorte que Plabennec reste une commune accessible pour tous ? Face à ces questionnements, la Ville, en partenariat avec le Pays des Abers, se retrouve face aux problématiques de l'aménagement du territoire, de la densification des zones existantes et de la réhabilitation des friches urbaines. Dans ce contexte, la Ville veille à faire coexister une offre diversifiée avec des bailleurs sociaux et des opérateurs privés afin de promouvoir la mixité sociale et une certaine pluralité dans les types de biens disponibles à la vente ou à la location.

Le foncier municipal au service de la population

La municipalité accompagne plusieurs projets de développement urbain pour répondre aux besoins futurs. L'objectif est de créer des espaces de vie attractifs et durables, tout en préservant l'identité de la commune. Ces programmes immobiliers prennent forme sur des parcelles privées ou sur des terrains appartenant à la commune. Dans ce cas, la Ville sélectionne des propositions à forte valeur ajoutée avec une dimension sociale et environnementale. Il faut savoir que la Ville alloue chaque année une petite partie de son budget pour sa "réserve foncière". Celle-ci lui permet d'acquérir des terrains ou des biens afin d'anticiper sur de futurs projets. Ces opportunités de cession à long terme sont un moyen stratégique de développer des projets dans l'intérêt de Plabennec.

Des logements accessibles à tous

Un programme immobilier à vocation sociale est en cours de construction à proximité de l'Espace Louis Coz sur des parcelles rachetées par la Ville. La municipalité a choisi la proposition d'Aiguillon Construction qui comprend deux immeubles et huit maisons pour un total de 57 logements. Ces biens sont proposés pour une partie à la location sociale et pour l'autre à la location accession. Cette dernière solution permet d'accéder à la propriété après une période de location. Une fois la location terminée, l'option d'achat peut être débloquée et les loyers versés sont alors déduits du prix final. Ces logements bénéficient d'une exonération de taxe foncière pendant 15 ans et d'une TVA à taux réduit.

Collectifs et maisons - Aiguillon Construction

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Le PLUi est un document stratégique, planifiant l'aménagement des communes d'une Communauté de communes pour les années à venir. Le PLUi organise l'évolution urbaine en définissant des orientations et des règles d'utilisation et d'occupation du sol. Dans le Pays des Abers, le PLUi a été approuvé par le conseil de communauté du 30 janvier 2020 et modifié le 23 juin 2022, tenant lieu de Programme Local de l'Habitat applicable sur les 13 communes. Par la suite, le PLUi modifié a fait l'objet de 3 révisions allégées concomitantes, approuvées en date du 22 février 2024. Une seconde modification du PLUi a été approuvée en date du 27 juin 2024.

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN)

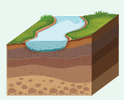

La France s'est fixée, dans le cadre de la **loi Climat et résilience** adoptée en août 2021, **l'objectif d'atteindre le "zéro artificialisation nette des sols" en 2050**, avec un objectif intermédiaire de réduction de moitié de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers dans les dix prochaines années (2021-2031) par rapport à la décennie précédente (2011-2021). **L'artificialisation est définie comme "l'altération durable de tout ou partie des fonctions écologiques d'un sol**, en particulier de ses fonctions biologiques, hydriques et climatiques, ainsi que de son potentiel agronomique par son occupation ou son usage".

Ages & Vie, projet à venir rue de Kerséné.

Adapter le logement à l'âge

La municipalité accompagne aussi la création de projets pour seniors, type habitat partagé ou résidence autonomie. C'est le cas notamment rue de Kerséné avec *Ages & Vie* qui va proposer un habitat partagé, synonyme de troisième voie entre l'Ehpad et le domicile individuel. Il s'agit de trois maisons partagées pour personnes âgées, chacune disposant de 8 grandes chambres. Cette solution innovante s'adresse à des profils en perte d'autonomie et propose un accompagnement personnalisé assuré par une équipe d'auxiliaires de vie, présente 7J/7. Chaque colocataire dispose d'une grande chambre meublée de 30m² avec un accès direct sur l'extérieur. Au cœur de ce lieu de vie, se trouve un espace partagé comprenant un salon, une salle à manger et une cuisine ouverte. Les colocataires se retrouvent ainsi pour partager les repas et les moments de vie. A cette heure le terrain a été acheté et le permis a été accordé.

Revitalisation du centre-bourg

La municipalité a lancé la réhabilitation de la zone autour de l'ancien centre de secours (aujourd'hui détruit). Des commerces et des logements verront bientôt le jour. Cette démarche s'intègre dans une stratégie globale de renouvellement urbain. Celle-ci comprend la création de l'Espace Louis Coz, lieu associatif et social de 5000m² (ouvert en octobre 2021) et la rénovation de la salle Marcel Bouguen en 2024.

Restructuration d'une friche urbaine : l'îlot Jestin.

Une résidence autonomie

Une résidence autonomie à destination des seniors verra le jour sur l'Îlot Jestin. Ce projet, porté par l'Ehpad de Plabennec "Les Jardins de Landouardon", proposera 25 logements (dont 5 appartements T1 et 20 appartements T2) sur trois bâtiments. Ces logements seront ouverts aux personnes autonomes de plus de 60 ans. Il n'y a pas de critères financiers et des aides sont possibles en fonction des revenus. Au rez-de-chaussée, des surfaces commerciales seront implantées.

Ce projet de l'îlot Jestin est accompagné par le dispositif Petites Villes de Demain (PVD) qui vise à conforter le rôle structurant de ces villes dans le développement des territoires ruraux. Plabennec fait partie des 1600 communes du pays qui participent à ce programme. A ce titre, elle est engagée, aux côtés du Pays des Abers et des communes de Plouguerneau et Lannilis, dans une démarche de revitalisation de son centre-ville.

Une résidence autonomie en plein centre-ville - BRA.

Libérer des biens

Ces projets d'habitat partagé et de résidence autonomie sont soutenus par la municipalité. Ils vont notamment permettre de libérer des biens devenus parfois trop grands ou moins fonctionnels pour leurs occupants. Citons par exemple le cas d'une personne seule, octogénaire et autonome, souhaitant éviter les contraintes d'un logement "sur-dimensionné" dans une grande maison éloignée du centre-bourg. L'alternative d'un appartement neuf, proche des commerces, avec un ascenseur et des pièces adaptées peut alors mieux répondre à ses besoins. A l'inverse, une famille avec deux enfants serait possiblement plus intéressée par un bien situé à la campagne avec plusieurs chambres et un grand jardin. Cette stratégie du "bon compromis" peut, en partie, fluidifier cette rencontre entre l'offre et la demande tout en permettant une vie sociale active pour l'ensemble des générations présentes sur la commune.

Coopération avec le Pays des Abers

Face aux difficultés d'accès au logement rencontrées du fait de l'attractivité de Plabennec (proximité avec Brest, qualité de vie, desserte rapide, offre développée en équipements, commerces et services...), la municipalité en coopération avec la Communauté de Communes mobilise des outils permettant de faciliter l'accession au logement notamment pour les jeunes vivant sur le territoire. Le PLUi approuvé en 2020 tient lieu de Programme Local de l'Habitat qui détermine des orientations et objectifs pour la période 2020 – 2026. En parallèle des orientations d'aménagement et de programmation spécifiques à l'habitat ont été élaborées, ces documents ciblent la nécessité de « garantir l'accès au logement à l'ensemble de la population et sur l'ensemble du territoire » notamment à travers la volonté de faciliter l'accession abordable en incitant les communes à développer une offre en accession maîtrisée.

Agir pour l'installation de jeunes ménages

Dans ce cadre, en parallèle de l'incitation au développement de lotissements sur la commune, il s'agit de mettre en œuvre une politique partenariale avec les aménageurs et les promoteurs afin qu'ils proposent dans leur opération une offre abordable à coût maîtrisé. Cet objectif a notamment été mis en œuvre dans le cadre du futur aménagement du secteur du Coadic à Plabennec dont un des principes d'aménagement fixé prévoit d'imposer un pourcentage de lots abordables (40 %) c'est-à-dire des lots accessibles dont le prix au m² se situe en deçà du prix du marché pratiqué à Plabennec. En fonction des secteurs, il est nécessaire de déterminer la notion de lot maîtrisé afin de contractualiser avec les opérateurs.

Le logement social à Plabennec

La commune dispose de 268 logements sociaux qui sont actuellement occupés. Parallèlement, le CCAS de Plabennec dénombre 272 demandes en attente. Une situation tendue qui empêche l'attribution de logements pour de nombreux demandeurs. Des dizaines de logements sociaux sont en construction sur la commune et vont bientôt compléter le parc existant. Seule une partie de ces logments est ouverte au CCAS car d'autres organismes sont parties prenantes. Quatre bailleurs sociaux sont présents à Plabennec : Aiguillon Construction, Armorique Habitat, Brest Métropole Habitat et Finistère Habitat.

Quelle est la procédure d'attribution ?

Demande en ligne

Dans le Finistère, les bailleurs sociaux et leurs partenaires ont mis en œuvre un dispositif commun de gestion de la demande dont l'objectif est de simplifier les démarches. Cette procédure s'effectue sur un site unique : **www.demandelogement29.fr**

Enregistrement auprès du CCAS

Dès réception du numéro départemental unique, il convient de le transmettre au CCAS, de préférence par mail, afin d'être inscrit au fichier des demandeurs de logement sur Plabennec.

Commission d'attribution

Cette commission est composée de représentants de l'organisme bailleur et de l'adjointe de Plabennec en charge de l'action sociale, accompagnée ou non de l'agent du CCAS. L'instance examine les dossiers. A ce jour, il y a une douzaine d'attributions de logements par an.

Aides disponibles pour la rénovation énergétique de l'habitat privé sur le Pays des Abers avec Tinergie

Ce service public d'information et de conseil permet aux ménages d'être suivis par un professionnel spécialisé tout au long de leur projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : diagnostic énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec des professionnels locaux qualifiés...

Service joignable par téléphone au 02 98 33 20 09 ou sur RDV à l'Espace Louis Coz, les 4èmes mercredis du mois (hors mois d'août).

3 questions... Fabien Guiziou

Adjoint chargé de l'urbanisme, du logement, de l'environnement et de l'agriculture

Pouvez-vous résumer les enjeux du logement à Plabennec ?

Plabennec est idéalement placée à proximité d'importantes zones économiques du bassin brestois, des routes nationales, de l'aéroport et de l'espace maritime. La commune est par ailleurs particulièrement dynamique. L'offre de commerces et de services, toujours plus importante, est appréciée ainsi que la présence de nombreuses associations notamment sportives et culturelles. Ces facteurs ont conduit à une forte attractivité de notre commune et par conséquent à une augmentation de la demande de logements. Or, dans le même temps, nous devons faire preuve de sobriété foncière. Le nombre d'hectares constructibles a diminué lors de l'élaboration du dernier plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Il s'agit en effet de protéger les terres agricoles. Ce mouvement va encore s'amplifier avec les mesures imposées par la loi Climat et Résilience et la loi ZAN.

Comment la municipalité agit, à son échelle, en pleine crise nationale du secteur ?

La municipalité a engagé diverses actions et réflexions, par exemple une étude pré-opérationnelle des secteurs stratégiques du centre-ville. Dans ce périmètre, nous souhaitons développer une offre diversifiée et accessible d'habitat pouvant convenir au plus grand nombre. Pour cela, nous avons, d'ores et déjà, mobilisé et vendu du foncier communal. Nous avons travaillé avec un bailleur pour qu'un immeuble en location accession voit le jour. Ce projet nous tenait particulièrement à cœur. En effet, ce dispositif d'aide à l'achat de sa résidence principale offre de nombreux avantages, notamment pour des jeunes actifs. Nous avons également travaillé avec des opérateurs sur des nouveaux projets d'immeubles sociaux et de résidences intermédiaires pour personnes retraitées. Ces résidences seront idéalement placées en centre-ville à proximité des commerces et des services. Nous serons attentifs à ce qu'elles offrent des logements de qualité. Enfin, nous avons souhaité imposer, pour une prochaine opération d'aménagement au nord de l'agglomération, un pourcentage de terrains à coût abordable. Ce principe est édicté dans une orientation d'aménagement et de programmation de zone, toujours dans le but de faciliter l'accès à la propriété.

Enfin, pouvez-vous nous donner quelques informations sur l'activité du service urbanisme ?

En 2023, nous avons accordé plus de 60 permis pour des constructions neuves ou des extensions. 228 déclarations de travaux et 194 certificats d'urbanisme ont été délivrés. Autant dire que l'activité est dense, d'autant plus que le service qui compte un agent, Stéphanie Bleunven, renseigne de nombreux particuliers ou professionnels. Désormais, les demandes sont majoritairement déposées sous format dématérialisé.

www.ville-plabennec.fr/au-quotidien/urbanisme/vos-demarches

Vu du ciel

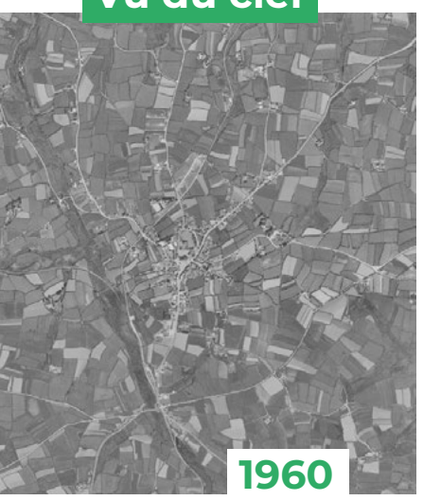

La population de Plabennec augmente régulièrement depuis les années 60 en lien avec la proximité de la métropole brestoise. La commune accueillait 8 589 habitants au 1er janvier 2024, elle constitue le principal pôle urbain de la Communauté de Communes du Pays des Abers avec près de 21% de la population. Le centre-bourg de Plabennec a fortement évolué depuis les années 1960. Structuré autour de l'axe de la rue des 3 Frères Le Roy / rue du Maréchal Leclerc, l'urbanisation s'est fortement étendue, marquée par la présence de nombreux pavillons individuels.

Le lavoir de la Gare remis en valeur

Cette année, la Ville a restauré le lavoir de la Gare pour lui redonner toute sa place, une démarche qui s'inscrit dans la volonté municipale de valoriser le patrimoine local. Cette réhabilitation concerne aussi bien la structure du lavoir que son environnement.

En 2019, la démolition d'une ancienne maison, qui en son temps abritait le bar Le Refuge, a laissé place à une parcelle de verdure à proximité du rond point de la Gare, en direction de Kersaint-Plabennec. Au fond de ce petit terrain, sous la végétation, un lavoir a fait son apparition. Afin de lui redonner toute sa place, la commune a missionné l'entreprise Jo Simon pour le révéler en partant de sa base. Un mur de soutènement, s'intégrant à l'esprit du lieu, a également été monté. Les services techniques de la Ville se sont chargés de l'aménagement de ses alentours : création du cheminement, gestion des plantations, pose du mobilier urbain. Un nouvel espace qui redonne vie à ce petit patrimoine trop longtemps resté dissimulé...

Des lavoirs parfois très discrets...

La commune compte au moins une dizaine de lavoirs. Certains sont peu visibles. A Callac *(à gauche)*, le lavoir est en contrebas de la route au niveau de l'impasse Henri Becquerel. Et en descendant la venelle de Barbill, vous passerez devant le plus grand lavoir de Plabennec.

Les 10 ans du "Développement sport"

Mis en place il y a 10 ans, le « Développement sport » est devenu un rendez-vous incontournable. Programmé les mardis et vendredis soirs pendant la période scolaire, cet atelier animé par Kevin Moullec, responsable sportif de la commune, rassemble chaque année entre 40 et 60 enfants. En participant à ce cycle annuel d'une trentaine de séances, ces jeunes sportifs âgés de 5 et 6 ans, découvrent les bénéfices de l'activité physique. Des bienfaits pour leur propre santé mais aussi sur le plan émotionnel dans leur relation à l'autre.

Impulsé par la Ville et son responsable sportif, le « Développement sport » est un dispositif qui permet aux enfants d'avoir très tôt une perception positive de la salle de sport comme lieu d'épanouissement. Un espace où l'enfant peut exercer sa motricité, construire des schémas moteurs de base et développer ses capacités cardio-pulmonaires. Le « Développement sport» est aussi un moyen de s'initier à des activités variées pendant un ou deux ans avant éventuellement de faire la bascule vers le monde associatif en rejoignant un club.

Gagner en confiance en soi

En complément du volet physique, ces séances ont des vertus sociales et permettent l'intégration au groupe au sens large. C'est un moyen de favoriser la confiance en soi, la prise de décisions à plusieurs, la mise en place de stratégies et le développement du sens du rythme. Au-delà des capacités corporelles, le « Développement sport » offre un cadre de vie en société facilitant les interactions. « Le fait de maîtriser ses émotions dans la fatigue, permet de mieux les appréhender et de développer une communication positive », explique Kevin Moullec. « J'ai créé un réseau avec des professionnels de santé, les écoles, l'accueil de loisirs et les parents, qui permet à l'enfant d'être entouré par une sphère éducative bienveillante », ajoute le responsable sportif.

Un lien avec les familles

Identifié comme personne référente, Kevin Moullec tisse des liens très étroits avec les familles : « Je vois passer des fratries entières, je les vois au 'Développement sport', puis au 'Multisports' (pendant les vacances), puis en séjour d'été avec l'Anim'ados. De temps en temps, certains jeunes qui sont venus au 'Développement sport', encadrent aujourd'hui les nouvelles générations en tant que stagiaires. Là je me dis que la boucle est bouclée ! ».

Un écosystème propice

Le « Développement sport », comme le « Multisports », s'inscrivent dans les actions menées par la municipalité afin de promouvoir l'activité physique pour tous dès le plus jeune âge. L'an dernier, Plabennec a été labellisée « Ville active et sportive ». Une distinction reconnaissant l'offre municipale et associative, la dynamique sportive et la complémentarité des infrastructures présentes sur la commune. Un écosystème propice à la pratique pour tous !

Inscription en fin d'année scolaire.
64 € par an (2024-2025)
sports@plabennec.fr

Découvrez le dispositif « Développement sport » en vidéo en scannant ce QR code.

ENSEMBLE, NOUS POUVONS RELEVER LES DÉFIS DE DEMAIN

Les enjeux de territoire auxquels les élus locaux doivent sans cesse faire face, sont nombreux : enjeux sociaux, climatiques, énergétiques, économiques, environnementaux et démographiques.
Dans un contexte de dérapage du déficit de notre pays, il ne vous a pas échappé qu'un effort sera demandé aux collectivités locales en 2025. Cet effort se traduira sans nul doute par des coupes claires dans les dotations de l'Etat aux communes.
Seule la gestion budgétaire communale rigoureuse, en vigueur depuis 2014, permettra de maintenir le niveau des investissements à hauteur des besoins des Plabennecois.
Après la réalisation de l'Espace Louis Coz et la rénovation de la salle Marcel Bouguen, il serait regrettable que le programme d'investissements s'interrompe .
L'équipe municipale s'engage à maintenir la qualité des équipements communaux en poursuivant la modernisation de l'école du Lac, en lançant un programme de restructuration de la maison de l'enfance et la construction d'une salle de sport en remplacement de l'espace de Kerveguen récemment démoli.
La commune de Plabennec doit relever un défi démographique important : rester attractive pour de futurs habitants et s'adapter à une population vieillissante. C'est ainsi qu'un programme immobilier à vocation sociale, à proximité de l'Espace Louis Coz, est en cours (location sociale et location accession pour les primo accédants) et qu'un projet de création de logements intermédiaires pour seniors est lancé. Dans le même temps, la commune doit continuer à offrir des lieux adaptés aux jeunes : après le city park dans les jardins de l'espace Louis Coz, c'est un pumptrack qui verra le jour près du Lac, pour le bonheur des adeptes du roller, du VTT ou du BMX.
Les contraintes liées à l'urbanisme sont nombreuses, plus que jamais l'urbanisation de la commune dans les prochaines années devra être planifiée.
Afin de garantir le dynamisme économique de la commune , la municipalité a recensé les secteurs stratégiques du centre-ville et engagé un programme de colorisation des façades.
Pour répondre aux enjeux environnementaux, l'isolation thermique des bâtiments communaux ainsi que le remplacement des systèmes de chauffage et la pose de panneaux photovoltaïques se poursuivent.
L'entretien des zones humides de Lanorven et Scaven sera maintenu afin de prévenir les inondations liées au dérèglement climatique. Le développement des mobilités douces engagé sera poursuivi dans le cadre du schéma des mobilités. Valoriser le patrimoine naturel et culturel doit également rester une priorité pour la municipalité. Cela se traduit par la préservation de la motte féodale de Lesquelen et le lancement du circuit des Vergers.
Le tissu associatif plabennecois riche d'une centaine d'associations continuera à être soutenu par la mise à disposition de locaux adaptés et de financements ciblés.
Soyez assurés de la mobilisation de l'équipe municipale à poursuivre tous ses efforts pour garantir aux Plabennecois un cadre de vie préservé en dépit des injonctions d'ordre réglementaire et budgétaire qui lui sont imposées.

Groupe des élus majoritaires

FRÉMISSEMENTS ?

Vous avez peut-être constaté depuis quelques mois qu'un peu de place est laissée aux vélos dans quelques rues de Plabennec ; vous avez sans doute lu que des panneaux photovoltaïques sont en cours d'installation sur la salle de tennis ; vous avez remarqué quelques panneaux annonçant une étude sur l'aménagement du centre-bourg.

Bravo ! Avons nous d'abord envie de dire à la municipalité, au risque de paraître extravagants pour des élus de la minorité.

Cela fait plus de 10 ans que nous enjoignons cette municipalité à relever le défi de la transition environnementale. 10 ans que rien n'a été fait en la matière. Alors nous voulons voir dans ces frémissements le fruit de notre détermination, de nos prises de paroles en conseil municipal, de nos propositions répétées.

Le problème est que 10 ans ont été perdus et que le rythme actuel n'est pas à la hauteur des enjeux. L'énergie coûtera de plus en plus cher, l'espace aussi. A l'heure où les moyens des collectivités locales seront probablement diminués, il sera indispensable à la fois de décupler les actions pour s'adapter au changement climatique, contribuer à la réduction des gaz à effet de serre, renforcer la souveraineté notamment alimentaire tout en veillant à ce que les efforts soient équitablement partagés et que ces évolutions embarquent tous les Plabennecois, jeunes et seniors, habitants et commerçants ou artisans, ménages aisés et modestes.

Agir a minima, sous la contrainte réglementaire, et faire supporter aux usagers une augmentation continue des tarifs n'est plus soutenable. Il est grand temps de changer de braquet !

Groupe des élus minoritaires Un avenir à partager – unavenirapartager.plabennec@gmail.com - octobre 2024

Groupe des conseillers municipaux Un avenir à partager

Programmation et renseignements

www.lechampdefoire.net - 02 98 30 78 95